



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 décembre 2010
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité, ayant examiné à sa 6462^e séance, le 22 décembre 2010, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Venant d'adopter la résolution par laquelle il a reconduit le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, le Conseil de sécurité m'a autorisé à faire en son nom la déclaration complémentaire suivante :

Comme on le sait, au paragraphe 13 de son rapport sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (S/2010/607), le Secrétaire général constate que "la situation au Moyen-Orient est tendue et le restera probablement à moins que l'on ne parvienne à un règlement global portant sur tous les aspects du problème au Moyen-Orient". Les membres du Conseil partagent ce constat. »

